



CSSCT SIEGE FTV 23 avril 2020

SITUATION SANITAIRE : LE PROVISOIRE PARTI POUR DURER

« *Le télétravail va rester la norme après le 11 mai, et la présence au Siège l'exception* ». C'est le message principal transmis par la direction au cours d'une réunion extraordinaire de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) du Siège, jeudi 23 avril.

Il faut donc se préparer à une reprise très progressive du travail « sur site » : plusieurs centaines de salariés du Siège seront probablement amenés à rester en télétravail jusqu'au début de l'été. Les modalités de reprise seront définies « *direction par direction, secteur par secteur* ».

Selon Muriel Sobry, directrice de la sécurité et de la sûreté, « *la priorité avant de mettre en place un calendrier précis, c'est bien de définir les pré-requis sanitaires nécessaires à une reprise. Nous travaillons actuellement sur ces précautions obligatoires* ».

Pascal Doucet-Bon, directeur délégué à l'information, donne plusieurs éléments sur l'éventuelle reprise dans les rédactions du Siège : « *compte-tenu de nos organisations en open space, il n'est pas envisageable de faire revenir au bureau tous les journalistes dès le 11 mai, ce ne serait pas raisonnable, même avec des masques* ». Si le Plan de Reprise de l'Activité (PRA) précis pour la direction de l'info n'est pas encore prêt, Pascal Doucet-Bon affirme que le retour à la normale n'aura pas lieu « *avant plusieurs semaines au moins* ».

Ce dispositif de reprise « en douceur » est également évoqué pour « *Télématin* » (sans date précise), pour certaines activités de vidéo mobile et pour certains salariés de la post-production (même si le montage à distance a aussi été mis en place dans ce secteur).

Concernant les salariés qui pourraient être totalement en télétravail plusieurs mois durant, sans que cela ait pu être anticipé, la direction s'engage à mettre en place un dispositif de soutien, tant matériel que personnel.

Pour ceux qui travaillent toujours « sur place », au Siège, ou qui seront amenés à le faire après le 11 mai, des masques seront fournis. La direction attend deux importantes livraisons de masques en tissu, réutilisables, fabriqués en France. Dans un premier temps, chaque salarié devrait recevoir 5 masques. En revanche, aucune information précise sur d'éventuels tests de dépistage au niveau de France Télévisions.

Concernant les gels hydroalcooliques, les représentants du personnel ont à nouveau demandé des explications sur les milliers de flacons achetés, distribués aux équipes puis retirés de la circulation un mois plus tard ! La direction explique avoir été victime d'une escroquerie : *« nous avons porté plainte contre la société qui a fourni cette marchandise à notre pharmacien. Des agents de la répression des fraudes sont venus cette semaine au Siège pour récupérer des flacons et les mettre sous scellés »*.

Cette procédure permettra peut-être à France Télévisions d'être indemnisée pour le préjudice subi, mais que dire aux équipes qui pensaient se protéger depuis des semaines avec ce gel ? Et pourquoi la direction a-t-elle tant tardé à agir, après les alertes d'élus du réseau France 3 ?

La direction préfère répondre que de nouveaux stocks de gel hydroalcoolique, cette fois garantis «aux normes» et fabriqués en France, devraient arriver prochainement à France Télévisions. Ces nouveaux flacons seront distribués en priorité aux équipes de reportage.

Enfin, les représentants SNJ souhaitent exprimer dans ce compte-rendu leur indignation après avoir été convoqués, puis écartés au dernier moment d'une réunion de la CSSCT du CSE Central, alors même que la direction s'était engagée, fin mars, à pratiquer un dialogue social « ouvert » pendant la crise sanitaire.

Nous espérons que cet engagement sera bien tenu à l'avenir.

Paris, le 24 avril 2020